

# Avis à la Population !

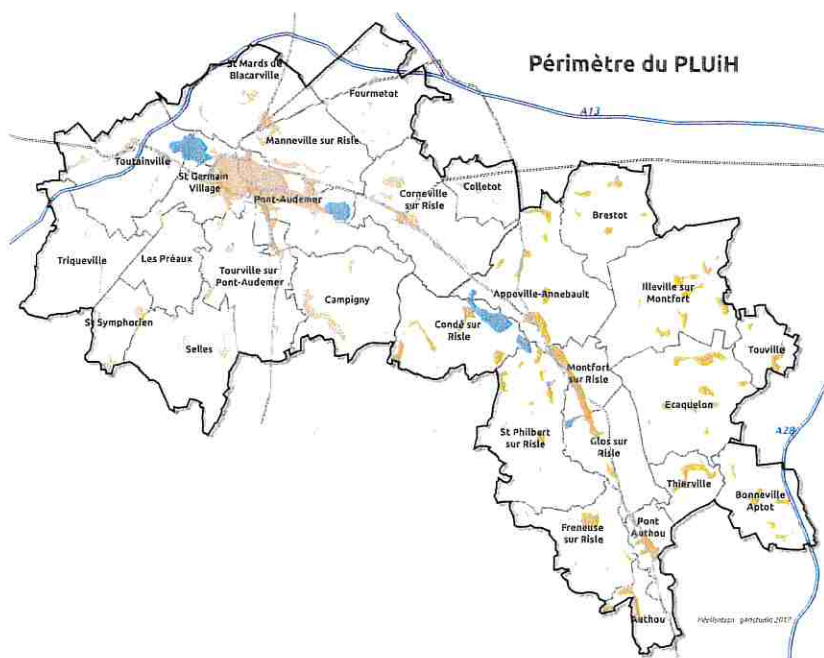


Dans le cadre de l'élaboration du **PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL** vous êtes invités à la présentation des grandes orientations du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables de la Communauté de Communes**.

Deux réunions publiques auront lieu :

**le Jeudi 26 avril à 18h**  
**à la Salle d'Armes de Pont-Audemer**

**le Jeudi 3 mai à 18h**  
**au Château la Motte de Montfort-sur-Risle**



Le Plan local d'urbanisme intercommunal aussi appelé PLUi est un document d'urbanisme qui aura pour vocation de planifier sur le long terme les différents aspects liés à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle.

Ce document d'urbanisme permet de définir les règles d'urbanisme qui seront opposables sur le territoire d'une intercommunalité.

**Document clé du PLUi-H, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), définit les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire, de développement économique et social, et de valorisation de l'environnement.**

Afin de transmettre vos remarques, vous disposez aussi d'un registre en mairie et d'un site Internet [www.plui-ponto.fr](http://www.plui-ponto.fr) que nous invitons à découvrir.

